



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS
COMPETENCES ET METIERS D'AVENIR - CMA
2021**

CATEGORIE : DIAGNOSTIC

DOCUMENT DE PRESENTATION

CMA-ARCHI

Les données à fournir dans cette page sont aussi demandées en ligne sur le site de soumission de l'action CMA et pourront faire l'objet d'une communication par l'ANR et la CDC dès la sélection des projets.

Acronyme	CMA-ARCHI	
Titre du projet	<i>COMPETENCES ET METIERS D'AVENIR DE LA FILIERE ARCHITECTURE</i>	
Secteur(s) éligible(s) aux priorités France 2030 (voir annexe 2 de l'AMI)	Objectif 8 de France 2030 : Placer la France à nouveau en tête de la production des contenus culturels et créatifs Stratégie d'accélération des Industries culturelles et créatives/mesure 6 : anticiper les mutations des acteurs des ICC en adaptant l'actif des formations initiales et continues de la filière	
Branche(s) professionnelle(s) concernée(s) (si pertinent)	Architecture, urbanisme, paysage et métiers de la conception-construction-gestion du cadre bâti	
Mots-clefs	Filière architecture, métiers de l'architecture, formations initiales, formations professionnelles, formations continues, transition écologique, transition numérique, réhabilitation, rénovation, réemploi, conception, construction et gestion du cadre bâti	
Chef de file	Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-La Villette (ENSAPLV)	
Responsable du projet	NOM, Prénom et fonction	
	Lecourtois Caroline, Directrice de l'ENSAPLV	
	Courriel	Téléphone
	Caroline.lecourtois@paris-lavillette.archi.fr	0661530764
Durée du projet (3 à 6 mois)	6 Mois	

(1) Préciser le statut du candidat au regard de la TVA ; assujetti ou non assujetti. Le coût complet correspond aux dépenses éligibles ; indiquer le montant HT si assujetti.



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS
COMPETENCES ET METIERS D'AVENIR - CMA
2021**

CATEGORIE : DIAGNOSTIC

DOCUMENT DE PRESENTATION

CMA-ARCHI

Organismes de formation ou d'accompagnement (universités, écoles, lycées, CFA, organismes privés, Pôle emploi, etc.).	Secteur(s) d'activité
20 Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA) de France : ENSA de Bordeaux, ENSA de Clermont-Ferrand, ENSA de Grenoble, ENSA de Lille, ENSA de Lyon (consortium), ENSA de Nancy, ENSA de Nantes, ENSA de Marseille, ENSA de Montpellier, ENSA de Paris-Belleville (consortium), ENSA de Paris-Est, ENSA de Paris-la-Villette (chef de file), ENSA de Paris-Malaquais, ENSA de Paris-Val-de-Seine, ENSA de Normandie, ENSA de Bretagne, ENSA de Strasbourg, ENSA de Toulouse, ENSA de Saint-Etienne, ENSA de Versailles	Enseignement supérieur, recherche, diffusion et valorisation de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

Entreprises	Secteur(s) d'activité

Autres acteurs du monde socio-économique (groupements d'employeurs, organisations professionnelles, syndicats, fédérations professionnelles, OPCO, etc.)	Secteur(s) d'activité
L'Observatoire de l'économie de l'architecture et l'ensemble de ses membres : Le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA), Les Architectes français à l'export (AFEX), l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA), La Branche architecture, La Mutuelle des architectes Français (MAF), Business France, Le Syndicat de l'architecture, Le ministère de la culture, Direction générale des patrimoines et de l'architecture, direction de l'architecture La Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP), La Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), L'Académie d'architecture, Le ministère de la transition écologique, Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères,	Organisation de la profession des architectes, de la filière de l'architecture, de la maîtrise d'œuvre et des métiers de l'économie de l'architecture



L'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (UNEAP).	
---------------------------------------------------------------------	--

Organismes de recherche	Secteur(s) d'activité
Réseau RAMAU	Recherche en architecture (acteurs et métiers de l'architecture et de l'urbanisme)
Réseau ENSAECO	Recherche en architecture (transition écologique en architecture)
Réseau Architecture & Culture numérique	Recherche en architecture (transition numérique en architecture)
Réseau APC	Recherche en architecture (intervention dans l'existant en architecture, réhabilitation)
Réseau PaPier	Pédagogie en architecture
Chaire Le logement demain	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Acclimater les territoires post-minier	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire EFF&T	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Nouvelles urbanités face aux risques naturels : des abris ouverts	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Architecte, Design, Santé : ARCHIDES	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Le littoral comme territoire de projets	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Nouvelles ruralités – Architectures et milieux vivants	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Territorialisation	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire ressources naturelles renouvelables, climat & architecture	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Habitat du futur	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire Digital RDL – Research by Design Laboratory – Design environnemental - Architecture 2.0	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire mobilités métropolitaines innovantes	Recherche, expertise et pédagogie en architecture
Chaire architecture et construction bois : du patrimoine au numérique	Recherche, expertise et pédagogie en architecture

Collectivités territoriales



Résumé du projet

La filière de l'architecture, partiellement identifiée par sa profession réglementée, est à ce jour mal cernée en raison d'un manque de connaissances sur la diversité des métiers exercés par les titulaires d'un diplôme d'Etat d'architecte (voire d'une habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre). La pratique de l'architecture au sein de sociétés d'architecture fait l'objet d'un recensement et d'un suivi régulier (30 000 architectes) mais ne concerne que deux tiers des diplômés des écoles nationales supérieures d'architecture de France (ENSA). Le tiers restant exerce sa profession hors des sociétés d'architecture, dans des secteurs d'activités mal appréhendés, faute de recensement et d'études socio-démographiques qualitatives et quantitatives.

Par ailleurs, la formation aux métiers de l'architecture doit s'adapter aux besoins de la société en général et plus spécifiquement aux attentes des différents acteurs de la conception/construction/gestion du cadre bâti, actuellement en forte transformation. Il est aujourd'hui déterminant de faire un état des nouveaux savoirs nécessaires aux architectes face aux exigences environnementales, à la question devenue majeure de l'intervention sur le bâti existant ou encore aux apports des outils numériques.

La formation est structurée depuis 2005 sur le modèle LMD, avec une offre très ouverte de doubles diplômes, de masters co-habilités et de post-masters de spécialisation, complétée par une habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre qui donne accès, après le diplôme d'Etat de niveau master, aux marchés réglementés. Elle ne comporte néanmoins qu'une offre embryonnaire de formations professionnelles et ne s'engage que récemment et expérimentalement sur des formations en alternance. La formation continue, elle, est en pleine reconfiguration : actuellement dispersée au sein des organismes constitutifs de la branche et insuffisamment mobilisée par les praticiens, elle gagnerait à s'appuyer également sur les écoles nationales supérieures d'architecture, dont c'est l'une des missions.

Réunissant les vingt ENSA de France, leurs réseaux pédagogiques et scientifiques et leurs chaires partenariales ainsi que les membres de l'Observatoire de l'Economie de l'Architecture (OEA) tels que le CNOA, l'UNSFA, l'AFEX, la MAF, la branche architecture, le syndicat de l'architecture, la MIQCP... ce projet a pour objectif de mieux connaître la filière de l'architecture pour mieux la former au regard des besoins de la société, mieux la structurer et mieux la déployer dans divers secteurs d'activités.

Dans ce cadre, trois modalités de diagnostics prospectifs seront mises en œuvre. La première consistera à recenser les données socio-démographiques de la filière et les données existantes sur les formations pour faire apparaître les carences et les besoins identifiés par les divers acteurs sur ces deux aspects. La deuxième modalité portera sur l'analyse de l'impact des transitions sociétales (numérique, environnementale, valorisation du *déjà-là* architectural et urbain) sur les formations structurées existantes. La troisième modalité déploiera les méthodes nécessaires à l'identification des pratiques émergentes de l'architecture. Les résultats de ces diagnostics seront formalisés par des livrables spécifiques.

Ces trois modalités de diagnostics nourriront par ailleurs la constitution d'hypothèses de référentiels de compétences qui prendront la forme d'un quatrième livrable dont la rédaction visera à alimenter une phase ultérieure de réflexion, destinée à faire évoluer tant les formations initiales que les formations professionnelles et continues dispensées dans les écoles nationales supérieures d'architecture de France.



1. DESCRIPTION DU PROJET DE DIAGNOSTIC EMPLOIS-COMPETENCES

1.1. PRESENTATION DU CONTEXTE

Une activité de service créatif en pleine transformation

Ce projet a pour objectif de participer à la consolidation de la filière de l'architecture par une connaissance plus fine de ses métiers et des compétences qui y sont mobilisées, dans toute leur diversité. Il s'agit notamment de mieux cerner les besoins qualitatifs et quantitatifs dans ce domaine de compétence et de documenter la nécessaire adaptation de l'offre de formations au regard des transitions socio-économiques, technologiques et environnementales impactant fortement le secteur depuis une vingtaine d'années.

Déclarée d'intérêt public par la loi du 3 janvier 1977, l'architecture n'est plus cantonnée à la conception et la réalisation de constructions neuves ou à la réhabilitation d'édifices mais contribue à l'aménagement des espaces habités à toutes les échelles depuis les grands territoires, les quartiers, les espaces publics jusqu'au design intérieur, voire au design de composants du bâtiment. Les architectes se situent de plus en plus, en amont, en position de conseiller les élus et les maîtres d'ouvrage sur des stratégies plus globales, sur des diagnostics, de la programmation, des montages d'opérations ; en aval, on les trouve dans la gestion des copropriétés, l'accompagnement à la rénovation énergétique, l'aide à l'auto construction, etc. Ils sont de plus en plus nombreux à développer une activité R&D, notamment sur les questions émergentes : les matériaux bio-sourcés, le cycle de vie du bâtiment et ses impacts environnementaux, le numérique et les nouvelles data, etc. Les écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA) se doivent d'adapter leurs formations à ces nouvelles problématiques et d'accompagner leurs étudiants vers ces carrières, qu'elles se déroulent en France métropolitaine, dans les DOM-TOM ou à l'étranger.

Les moyens d'une réflexivité

Dans cette démarche, les ENSA bénéficient des apports des réseaux scientifiques et pédagogiques soutenus par le ministère de la Culture tels que le réseau RAMAU (sur les pratiques architecturales), le réseau ENSAéCO (sur la transition écologique), le réseau Architecture & Culture numérique et le réseau ACP (sur le patrimoine et l'intervention sur l'existant). Par ailleurs, le ministère de la Culture a dernièrement labellisé et conventionné au sein des Ecoles, sur des thématiques prioritaires, des chaires partenariales qui ont vocation à développer, en lien avec les mondes professionnels, les recherches et les enseignements suscités par les problématiques contemporaines (cf. chaires p.3).

En novembre 2021, le service de l'architecture du Ministère de la culture s'est doté d'un Observatoire de l'Economie de l'Architecture (OEA) dans l'objectif de proposer aux parties prenantes un espace de diagnostic et d'échange autour des données de la filière : stratégies d'entreprises, formations et accès à l'emploi, diversité des métiers, activités à l'international. Les données sont déjà riches et diversifiées et pourront nourrir le présent projet. Des angles morts ont pu être identifiés et seront traités à l'occasion de CMA-ARCHI.

Les formations actuelles, atouts et insuffisances

Le programme pédagogique des vingt ENSA est régi par l'Arrêté du 20 juillet 2005 qui l'inscrit dans le système LMD. L'appartenance des ENSA à des COMUEs ou à des établissements expérimentaux leur a donné l'opportunité de développer de nouvelles formations (Nouveaux Cours Universitaires, diplômes co-habilités) ainsi que des formations bi-cursus et post-masters de spécialisation.

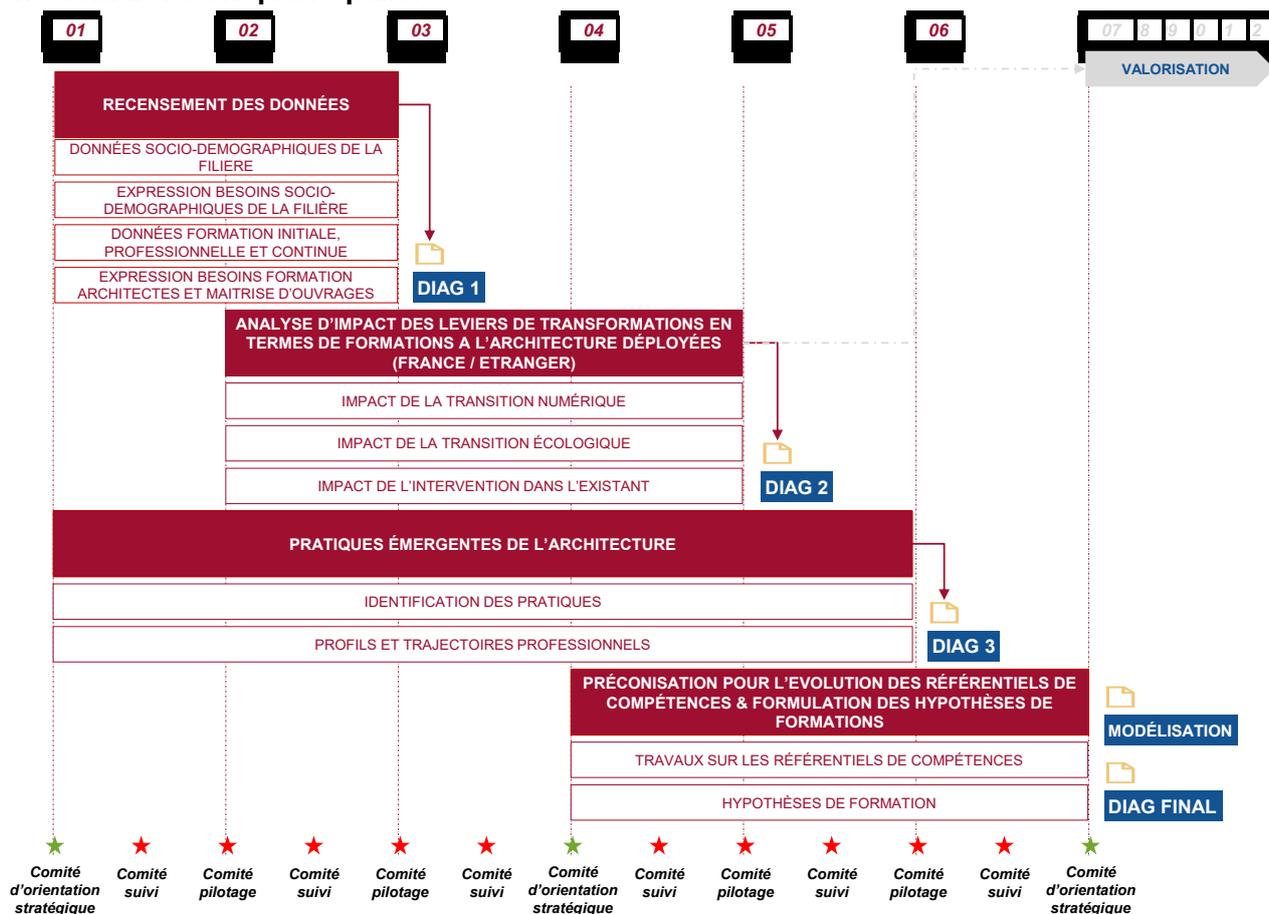
Malgré ces déploiements, une rapide analyse permet de pointer le manque d'offres en formations continues et en formations professionnelles par alternance. Les ENSA s'organisent quasi-exclusivement sur la formation initiale des futurs professionnels de l'architecture, minorant la formation continue de ces professionnels et des autres acteurs du cadre bâti (la maîtrise d'ouvrage, notamment). L'offre de formation continue est proposée pour l'essentiel par les organismes de

formations de la branche mais est loin de satisfaire aux besoins des 30 000 architectes recensés par le conseil national de l'ordre des architectes.

Les diagnostics proposés ici sont donc aujourd'hui indispensables pour structurer les diverses offres de formations de la filière sur le plan thématique (au regard des nouveaux besoins en compétences), sur le plan des formats (en fonction des publics) et sur le plan institutionnel (en fonction des organismes les mieux à même de les développer).

1.2. DESCRIPTION DES STRATEGIES DE DIAGNOSTICS ENVISAGEES

Une démarche en quatre paliers



Comme le montre le schéma ci-dessus, notre démarche articulera trois modalités de diagnostic pour aboutir à la formulation d'hypothèses de formations et de référentiels de compétences.

Palier 1 : Etat des lieux et identification des désajustements

Le travail, piloté par l'OEA, se développera en deux volets. Le premier consistera à recenser les données existantes concernant la filière, en termes socio-démographiques d'une part, en termes d'offres de formations (initiale, professionnelle et continue) d'autre part. Un état de la littérature (voir liste en annexe) permettra de dresser le panorama socio-démographique actuel des pratiques et métiers de l'architecture et de cartographier les formations actuellement dispensées (ainsi que de les situer par rapport à celles de pays voisins).

Le deuxième volet, nourri principalement par des entretiens, mettra en évidence les désajustements constatés par toute une série d'acteurs et d'experts de la filière en matière de besoins qualitatifs et quantitatifs en ressources humaines.

L'opérateur de compétence des entreprises de proximité (OPCOEP) de la filière apportera un appui technique par l'intermédiaire de commandes de la commission nationale paritaire pour la formation professionnelle et l'emploi (CPNEFP) de la branche architecture (IDCC 2332).



Palier 2 : Les transformations du cadre d'exercice et les nouveaux besoins en formation

A partir de trois grands axes de politiques publiques (transition numérique, transition écologique, intervention sur l'existant) et des thématiques relatives à la ville durable (rénovation énergétique, formation aux usages de matériaux biosourcés et bas carbone), il s'agira de réaliser des diagnostics permettant d'identifier les manières dont les formations existantes intègrent (ou non) les problématiques identifiées, répondent (ou non) aux besoins de la filière, peuvent être adaptées (ou non) aux problématiques identifiées et aux publics à former.

Le réseau Architecture & Culture numérique réalisera le diagnostic sur les compétences et formations liées au numérique, le réseau ENSAéCO celui sur la transition écologique et le réseau APC celui sur l'intervention sur le bâti existant.

Palier 3 : Pratiques émergentes de l'architecture

On évalue à 25 ou 30% les diplômés en architecture qui ne se dirigent pas vers les carrières traditionnelles de la maîtrise d'œuvre exercée en société d'architecture : ils et elles (la profession se féminise rapidement) vont vers l'urbanisme, la maîtrise d'ouvrage, la programmation, le paysage, le conseil aux collectivités locales, le *space planning*, le journalisme, l'enseignement, la médiation etc. La pluriactivité, voire la polyactivité, est fréquente, notamment chez les jeunes.

Le travail consistera à réaliser des enquêtes auprès de ces diplômés en vue d'identifier leurs pratiques, leurs profils et leurs trajectoires par typologie d'activité, par genre et par localisation géographique. Les enquêtes de l'OPCO EP de la filière compléteront les données. Ce travail sera piloté par le réseau Ramau.

Palier 4 : Préconisations pour une évolution des référentiels de compétences des formations

Sur la base des productions des trois paliers ci-avant, il s'agira de formuler des préconisations dans l'objectif de faire évoluer les référentiels de compétences de la filière selon les transitions sociétales évoquées. Des hypothèses d'adaptation ou de création de formations initiales, professionnelles et continues seront posées, visant à mieux accompagner les carrières des architectes selon leurs orientations, à valoriser leurs compétences selon leurs pratiques en France ou à l'export, à répondre aux besoins identifiés dans les territoires et à renforcer certains secteurs.

2. ORGANISATION ET PILOTAGE DU PROJET

2.1. ORGANISATION DU CONSORTIUM ET PILOTAGE

2.1.1 Chef de file et consortium

Le consortium se compose des ENSA de Paris-la-Villette, Paris-Belleville et Lyon (Porteuses des réseaux opérants). Les 17 autres ENSA - y compris leurs équipes de recherche, réseaux, chaires partenariales ainsi que leurs partenaires institutionnels de types regroupements universitaires, CAUE, DRAC, collectivités territoriales, rectorats et campus des métiers - et les parties prenantes de l'OEA sont partenaires. Ce consortium sera renforcé dans le cadre de la deuxième partie de l'appel à manifestation d'intérêt qui portera sur le déploiement des formations, notamment par une implication renforcée de l'OPCO EP de la filière.

Les vingt ENSA

Placées sous la double tutelle du ministère de la culture et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, les ENSA proposent des formations diplômantes initiales, professionnelles et continues de niveau bac+1 à Bac+8. Par l'intermédiaire de leurs équipes de recherche, de leurs réseaux et de leurs chaires partenariales, elles produisent et diffusent des savoirs sur l'architecture et acculturent les populations de tous âges et de toutes provenances à cette discipline. Situées dans différents territoires de France, y compris en Outre-mer, elles collaborent avec les collectivités territoriales de leurs secteurs d'implantation et avec celles qui n'accueillent pas d'ENSA. Les représentants des collectivités ainsi que les directions régionales des



affaires culturelles sont membres de droit de leur conseil d'administration. Les activités pédagogiques et scientifiques qu'elles déploient sont ancrées dans les territoires. Elles sont intégrées dans des regroupements universitaires à l'échelle européenne et déploient des activités internationales, en collaboration avec des établissements du monde entier.

Elles accueillent les réseaux scientifiques, thématiques et pédagogiques et les chaires partenariales habilités par le ministère de la culture. Ces réseaux et chaires réunissent des enseignants-chercheurs et des équipes de recherche d'établissements divers.

Cinq réseaux, placés sous la responsabilité morale des ENSA, participent directement de ce consortium : le réseau Activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme (RAMAU) de l'ENSA de Paris-la-Villette, le réseau de l'enseignement de la transition écologique en école d'architecture (ENSAéCO) de l'ENSA de Paris-Belleville, le réseau Architecture et Culture numérique (ACN) ainsi que le réseau Architecture, Patrimoine et Création (APC) de l'ENSA de Lyon et le réseau Pédagogie Architecture et Paysage (PAPier) de l'ENSA de Paris-Val-de-Seine. Ce dernier sera sollicité dans la deuxième phase du travail, à l'occasion du déploiement des formations.

Les chaires partenariales feront partie du comité d'orientation stratégique de cette phase de diagnostic et seront impliquées dans la phase ultérieure d'opérationnalisation de ce travail.

Les parties prenantes de l'Observatoire de l'Economie de l'Architecture

Il s'agit des principaux acteurs de la filière de l'Architecture : les 20 ENSA, le ministère de la transition écologique et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères ; la Cité de l'architecture et du patrimoine ; la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP); Business France ; le Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA) ; l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA) ; le Syndicat de l'architecture ; la Branche architecture ; l'Académie d'architecture ; les Architectes français à l'export (AFEX) ; la Mutuelle des architectes Français (MAF) et l'Union nationale des étudiants en architecture et paysage (UNEAP).

Le CNOA, ses conseils régionaux (CROA) et le Réseau pour la formation continue des architectes (REFC'A), produisent des données sur la profession réglementée et les architectes inscrits à l'Ordre, diffusent les informations nécessaires à la pratique de la maîtrise d'œuvre, conseillent les architectes et se positionnent comme un « donneur d'ordres » en matière de formation continue.

Les autres membres promeuvent l'architecture à travers leurs activités, la soutiennent et la défendent. Certains produisent également des données pour mieux comprendre les pratiques de la filière et proposent des formations courtes non qualifiantes permettant aux architectes de s'adapter aux mutations et exigences de la société. Leurs productions nourriront donc les travaux.

Le chef de file de ce consortium est l'ENSA de Paris-La-Villette, représentée par sa directrice.

La gouvernance de ce consortium s'organise autour d'un comité bimensuel de suivi et de pilotage et d'un comité d'orientation stratégique (cf. figure ci-après).





**APPEL A MANIFESTATION D'INTERETS
COMPETENCES ET METIERS D'AVENIR - CMA
2021**

CATEGORIE : DIAGNOSTIC

DOCUMENT DE PRESENTATION

CMA-ARCHI

2.1.2 Démarche envisagée pour mener à bien le projet et atteindre les objectifs

Les paliers présentés en 1.2. sont rendus possibles, dans le laps de temps très court du projet, par la position centrale de l'OEA pour la mise à disposition voire la collecte de données et par l'expertise déjà développée par les contributeurs aux divers volets de la démarche.

Les méthodologies auxquelles auront recours ces contributeurs sont les suivantes : état de l'art, enquête par entretiens auprès de divers échantillons, analyse de contenu des programmes des écoles recensées sur la plateforme pédagogique Taïga partagée par l'ensemble des ENSA, analyse des offres de formations continues proposées par les autres organismes de formation.

2.2. LIVRABLES - DELAIS

Quatre rapports seront produits, chacun procédant des travaux réalisés par les groupes de diagnostics et la modélisation des préconisations pour l'évolution des référentiels de compétences et des hypothèses de formations en lien avec les partenaires universitaires et institutionnels du consortium.

La figure située en 1.2 décrit le calendrier de ces productions.